



N°CIM 2025-07

Arrêté prononçant la reprise d'une concession en état d'abandon

Le Maire de la Commune d'AULNAT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2223-13 et suivants ;

Vu les procès-verbaux dressés le 25/07/2025 et le 28/02/2025, constatant l'abandon de la concession acquise par acte original en mairie établi le 7542 pour la famille « **DESFOUGERE BOUCHET** » dans le cimetière d'Aulnat, division « **Partie n°1 de l'ancien cimetière** » sous le **numéro 202**, et les différentes pièces qui y sont annexées, notamment le certificat d'affichage ;

Vu la délibération n°2025-31 en date du 12 mai 2025, par laquelle le conseil municipal a autorisé la reprise, au nom de la commune, de la concession en question ;

Considérant que l'état d'abandon dans lequel se trouve cette concession est de nature à nuire au bon ordre et à la décence du cimetière communal ;

ARRETE

Article 1 : La concession sus-indiquée, dont l'état d'abandon a été régulièrement constaté et publié, est reprise par la commune.

Article 2 : Les matériaux des monuments et les emblèmes funéraires existant sur ladite concession, qui n'auront pas été enlevés par les ayants droit dans un délai de trente (30) jours après la publication du présent arrêté, seront enlevés par les soins de la commune qui en disposera dans l'intérêt du cimetière.

Article 3 : Il sera procédé à l'exhumation des restes des personnes inhumées dans le terrain ainsi repris et à leur réinhumation dans l'ossuaire spécialement aménagé à cet effet dans le cimetière communal.

Article 4 : Les noms des personnes exhumées de la concession reprise, et réinhumées dans l'ossuaire susvisés.

Article 5 : Après l'accomplissement de ces différentes opérations, la concession, dont la reprise est prononcée, pourra être remise en service pour de nouvelles inhumations.

Fait à AULNAT, le 03 JUIN 2025

**Madame Le Maire,
Christine MANDON**



Délais et voies de recours: le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et /ou de sa notification.

Mairie d'Aulnat
2 avenue Pierre de Coubertin
63510 Aulnat

T : 04 73 60 11 11
F : 04 73 60 11 19

A Aulnat, le 26/08/2023

Certificat constatant l'affichage d'extraits du procès-verbal relatif à l'état d'abandon de concessions

Je soussignée Christine MANDON, maire de la commune d'Aulnat, certifie que le procès-verbal dressé par moi-même avec l'assistance de M. Thierry ROCHAIS, policier municipal et en présence de Mme Gwénaëlle MORVAN, responsable du service cimetière, le 25 juillet 2023 au sujet de l'état d'abandon des sépultures ci-après listées, situées dans le cimetière d'AULNAT, a été affichée par extraits pendant un mois du 26/07/2023 au 26/08/2023 inclus à la porte de la mairie et à celle du cimetière de la commune susvisée.

En foi de quoi, j'ai établi le présent certificat qui sera annexé à l'original du procès-verbal constatant l'état d'abandon des sépultures dont la liste se trouve en annexe du présent certificat.

Certificat établi ce jour pour servir et valoir ce que de droit,

Le Maire,


Christine MANDON

Affiché le 28/08/2023

n° d'emplacement	partie	famille	Date de concession	Etat initial
28	Partie n°1 de l'ancien cimetière	SAUZET	25/09/1893	Importante présence de végétation, portail en métal détaché, descellement des pierres en cours et présence de pierres brisées, absence d'entretien visible (déchets, mousses, ...) pierre couchée sur le côté droit.
33	Partie n°1 de l'ancien cimetière	LAROCHE-GARNAUD	29/09/1893	présence de végétation, dalle brisée, nombreuses fissures
40	Partie n°1 de l'ancien cimetière	ROYANNETTE Marie	02/05/1890	concession en herbe envahie par la végétation
41	Partie n°1 de l'ancien cimetière	COURNOL	01/03/1890	concession en terre, tour en fer rouillé (manque des barreaux)
51	Partie n°1 de l'ancien cimetière	COMBRE TERNAT	09/11/1898	Dalle parcourue de fissures, en cours d'effondrement dans son 1/3 supérieur, affaissement d'une partie de la structure, végétation
69	Partie n°1 de l'ancien cimetière	MOMONT PONT	20/12/1887	Présence de morceaux de concessions brisés sur l'avant du caveau, mousse et lichen, pierres qui se déjoignent, végétations qui pousse à l'arrière du monument
76	Partie n°1 de l'ancien cimetière	MOMONT DECORPS	22/09/1887	Dalle fendue, trou en formation, nombreuses fissures, envahie par la végétation (un arbre pousse sur le côté droit), présence de déchets, tour en fer forgé cassé
77	Partie n°1 de l'ancien cimetière	MOMONT DECORPS	22/09/1887	Dalle fendue, trou en formation, nombreuses fissures, envahie par la végétation (un arbre pousse sur le côté droit), présence de déchets, tour en fer forgé cassé
110	Partie n°1 de l'ancien cimetière	ARNAUD BRUN	02/04/1903	Plafond en verre brisé à de nombreux endroits, structure rouillée, plantes poussant en bordure de concession

111	Partie n°1 de l'ancien cimetière	ARNAUD BRUN	02/04/1903	structure rouillée, plantes poussant en bordure de concession
158	Partie n°1 de l'ancien cimetière	PICARD LAGERE	24/10/1920	végétation envahissante
202	Partie n°1 de l'ancien cimetière	DESFOUGERE BOUCHET	24/08/1920	fissures, tour en ferronnerie qui rouille, affaissement général de la structure, plaque brisée, mousse et lichen
266	Partie n°1 de l'ancien cimetière	NEYRET COLOMB	18/11/1911	Descellement des pierres, mousse et lichen, trou
306	Partie n°1 de l'ancien cimetière	ROYANNETTE Amable	16/02/1905	fissures, mousses, trous en formations, présence de végétation, soulèvement de la dalle
307	Partie n°1 de l'ancien cimetière	MONNET RIFARD	21/06/1905	tour en fer forgé rouillé, mousse, fissure, végétation, objets funéraires brisés, trous
356	Partie n°1 de l'ancien cimetière	BEAL COMBRE	10/07/1917	concession en herbe servant de passage
420	Partie n°1 de l'ancien cimetière	FOURNIER DUGER	acte de notoriété	trou, présence de végétation, fissures, mousse et lichen
1013	Partie n°2 de l'ancien cimetière	COUDERT ROYANNETTE	21/10/1925	Tour en ferronnerie rouillée importante présence de végétation, bordure béton fissurée
1022	Partie n°2 de l'ancien cimetière	BATISSE	25/11/1926	pierres descellées, forte présence d'une végétation envahissante, mousse et lichen, affaissement de la dalle,
1028	Partie n°2 de l'ancien cimetière	RIBEYROLLE PEROL	10/05/1930	végétation envahissante, traces de rouille sur le tour en ferronnerie, objets funéraires brisés
1078	Partie n°2 de l'ancien cimetière	BENEVOLO	02/01/1942	végétation, mousse, pierres descellées, fissure, trou dans la dalle
1106	Partie n°2 de l'ancien cimetière	DETEIX	17/08/1943	végétation envahissante, bordure fissurée et couverte de mousse
2211	Extension n°1 de l'ancien cimetière	COLLADO	09/09/1969	végétation, trou
2225b	Extension n°1 de l'ancien cimetière	EYRAUD	acte de notoriété	végétation, affaissement de la stèle
2259	Extension n°1 de l'ancien cimetière	MIRO	acte de notoriété	végétation
2263	Extension n°1 de l'ancien cimetière	GOURGEON	acte de notoriété	végétation

3004	Extension n°2 de l'ancien cimetière	DINVAUX	17/12/1979	
3019	Extension n°2 de l'ancien cimetière	PRADO LOPES	09/10/1981	Trou, végétation envahissante, concession en court d'effondrement , nid d'insecte
3152	Extension n°2 de l'ancien cimetière	CCAS	24/02/1993	végétation importante

Si vous êtes un des descendants / successeurs du concessionnaire d'une de ces concessions ou que vous êtes la personne chargée de l'entretien de la sépulture nous vous invitons à vous rapprocher du service accueil de la commune d'Aulnat :

Par courrier : Mairie d'Aulnat – 2 avenue Pierre de Coubertin 63510 AULNAT

Mail : contact@ville-aulnat.fr

Téléphone : 04.73.60.11.11

Ou aux horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie

A Aulnat, le 12/10/2023

Certificat constatant l'affichage d'extraits du procès-verbal relatif à l'état d'abandon de concessions

Je soussignée Christine MANDON, maire de la commune d'Aulnat, certifie que le procès-verbal dressé par moi-même avec l'assistance de M. Thierry ROCHAIS, policier municipal et en présence de Mme Gwénaëlle MORVAN, responsable du service cimetière, le 25 juillet 2023 au sujet de l'état d'abandon des sépultures ci-après listées, situées dans le cimetière d'AULNAT, a été affichée par extraits pendant un mois du 26/07/2023 au 26/08/2023 inclus et du 12/09/2023 au 12/10/2023 inclus à la porte de la mairie et à celle du cimetière de la commune susvisée.

En foi de quoi, j'ai établi le présent certificat qui sera annexé à l'original du procès-verbal constatant l'état d'abandon des sépultures dont la liste se trouve en annexe du présent certificat.

Certificat établi ce jour pour servir et valoir ce que de droit,

Le Maire,



Christine MANDON

Affiché le 12/10/2023

A Aulnat, le 27/11/2023

Certificat constatant l'affichage d'extraits du procès-verbal relatif à l'état d'abandon de concessions

Je soussignée Christine MANDON, maire de la commune d'Aulnat, certifie que le procès-verbal dressé par moi-même avec l'assistance de M. Thierry ROCHAIS, policier municipal et en présence de Mme Gwénaëlle MORVAN, responsable du service cimetière, le 25 juillet 2023 au sujet de l'état d'abandon des sépultures ci-après listées, situées dans le cimetière d'AULNAT, a été affichée par extraits pendant un mois :

- du 26/07/2023 au 25/08/2023 ;
- Du 12/10/2023 au 11/11/2023
- Du 27/10/2023 au 26/11/2023.

inclus à la porte de la mairie et à celle du cimetière de la commune susvisée.

En foi de quoi, j'ai établi le présent certificat qui sera annexé à l'original du procès-verbal constatant l'état d'abandon des sépultures dont la liste se trouve en annexe du présent certificat.

Certificat établi ce jour pour servir et valoir ce que de droit,

Le Maire,



Christine MANDON

Affiché le 27/11/2023

**+ clermont
auvergne
métropole**



Certificat constatant l'affichage d'extraits du procès-verbal relatif à l'état d'abandon de concessions

Je soussignée Christine MANDON, maire de la commune d'Aulnat, certifie que le procès-verbal dressé par moi-même avec l'assistance de Monsieur Thierry MAGNON, policier municipal et en présence de Madame Marie FERRAND, responsable du service cimetière, le 28 février 2025 au sujet de l'état d'abandon des sépultures ci-après listées, situées dans le cimetière d'AULNAT, a été affichée par extraits pendant un mois :

- du 03/03/2025 au 04/04/2025.

inclus à la porte de la mairie et à celle du cimetière de la commune susvisée.

En foi de quoi, j'ai établi le présent certificat qui sera annexé à l'original du procès-verbal constatant l'état d'abandon des sépultures dont la liste se trouve en annexe du présent certificat.

Certificat établi ce jour pour servir et valoir ce que de droit,

A Aulnat le **10 AVR 2025**

Le Maire,



Christine MANDON